

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de l'installation d'une grue dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 10 juin 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le vendredi, 20 juin 2025, entre 9h00 et 12h00, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation dans la rue du Merschgrund à la hauteur du bâtiment sis au no. 24A.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 10 juin 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

L'échevin

Paul Reiser



Carlo Moes